L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 46, 7 décembre 2007



Photo :Nicolas Bussières

Les nombreux participants au Quillothon de Radio Taïga ont pu admirer l'agilité et l'élégance dans le lancer de Jean de Dieu Tuyishime. Cette première édition fut un énorme succès alors qu'une centaine de quilleurs s'étaient déplacés.

Données sur la langue du recensement de 2006

Les deux langues officielles en perte de vitesse

Le français et l'anglais voient leur poids démographique diminuer.

Danny Joncas

OTTAWA – Bien qu'ils soient plus nombreux, les Canadiens ayant l'anglais ou le français comme langue maternelle voient leur poids diminuer au sein de la communauté. On attribue ce phénomène à l'immigration, le Canada ayant accueilli 1 110 000 immigrants entre le 1er janvier 2001 et le 16 mai 2006.

Ainsi, les allophones, c'est-à-dire les gens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, constituaient 20,1 % de la population canadienne (18 % en 2001) selon les données portant sur la langue du recensement national de 2006, données rendues publiques le mardi 4 décembre. Pour leur part, les 18 056 000 anglophones (hausse de 3 % comparativement à 2001) représentaient 57,8 % de la population (59,1 % en 2001) tandis que les 6 892 230 francophones (109 910 de plus qu'en 2001) comptaient pour 22,1 % de la population (22,9 % en 2001).

Mince consolation cependant, on observe peu de variation en ce qui a trait à la langue la plus souvent parlée à la maison entre 2001 et 2006. L'anglais demeure la langue la plus courante alors que 66,7 % des Canadiens l'utilisent au foyer (67,5 % en 2001) et on estime que 21,4 % des Canadiens parlent surtout le français (22 % en 2001).

À l'extérieur du Québec

Si l'on s'en tient strictement à la langue française à l'extérieur du Québec, on observe là aussi quelques signes inquiétants alors que les francophones hors Québec sont moins nombreux qu'il y a cinq ans, que leur poids au sein de l'ensemble de la population s'affaiblit et qu'ils utilisent de moins en moins leur langue maternelle. Par exemple, près de 400 000 francophones hors Québec admettent ne pas utiliser leur langue maternelle le plus souvent au foyer.

« Dans l'ensemble des provinces et des territoires à l'extérieur du Québec, contrairement à l'anglais, l'effectif du français langue d'usage au foyer est plus faible que celui du français langue maternelle. Cet écart, en baisse depuis une quinzaine d'années dans l'ensemble du pays, résulte des transferts linguistiques des francophones qui, surtout à l'extérieur du Québec, utilisent l'anglais au foyer plutôt que le français ainsi que de la faible attraction du français sur les allophones », note Statistique Canada dans l'un de ses rapports sur le sujet.

Les statistiques publiées le 4 décembre illustrent d'ailleurs que le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec est passé de 980 000 à 975 000 entre 2001 et 2006. Par conséquent, les francophones ne constituent que 4,1 % de la population à l'extérieur du Québec, comparativement à 4,4 % en 2001.

Les Canadiens se déplacent

La migration interprovinciale vient elle aussi influencer grandement les statistiques à chaque recensement. Si le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec avait augmenté de 10 000 entre 1996 et 2001, c'est le contraire qui s'observe aujourd'hui alors qu'entre 2001 et 2006, 31 000 Québécois



Recensement
Suite en page 2

Recensement

Suite de la page 1

quittaient la belle province pour aller s'établir ailleurs au pays pendant que 36 000 francophones venant des autres provinces entraient en sol québécois.

Les provinces de l'Atlantique, plus particulièrement, assistent au départ en grand nombre de leur population francophone. Le Nouveau-Brunswick, à titre d'exemple, a perdu pas moins de 4000 francophones entre 2001 et 2006. Pour sa part, Terre-Neuve-et-Labrador compte désormais 2055 francophones, soit 305 de moins que lors du dernier recensement.

Plus à l'ouest, la Saskatchewan perd également une bonne part de ses effectifs francophones. Enfin, on note des hausses en Ontario, en Alberta de même qu'au Yukon. L'augmentation du nombre de francophones en Alberta est toutefois beaucoup moins significative qu'au cours de la période s'échelonnant de 1996 à 2001 alors que cette hausse se chiffrait à 12,6 %.

Population de langue maternelle française par province ou territoire

Région	Francophones en 2006	Variation avec 2001
Terre-Neuve	2055	-12,5%
I-P-É	5610	-4,7%
Nouvelle-Écosse	33 705	-4,7%
Nouveau-Brunswick	235 270	-1,7%
Québec	5 916 840	+2,0%
Ontario	510 240	+0,2%
Manitoba	45 520	-0,9%
Saskatchewan	16 790	-9,9%
Alberta	64 750	+4,0%
Colombie-Britannique	58 890	0,0%
Yukon	1165	+24,9%
T-N-O	1000	-0,5%
Nunavut	390	-3,8%
Canada	6 892 230	+1,6%

Données du recensement sur les TNO

La population franco-ténoise reste stable

Le nombre absolu de francophones est sensiblement le même, mais sa proportion diminue quelque peu dans l'ensemble du territoire.

Nicolas Bussières

Le nombre de francophones aux TNO est pratiquement resté le même entre 2001 et 2006 selon les données sur la langue de Statistique Canada qui ont été rendues publiques le 4 décembre.

Au total, 970 personnes qui ont le français comme langue maternelle ont été répertoriées aux TNO lors du dernier recensement de 2006. En comparaison, on en avait comptabilisé 965 lors du recensement de 2001 (les données de Statistique Canada étant arrondies aux cinq unités).

Mais en terme de proportion, le français, comme presque partout ailleurs au pays, perd du terrain aux TNO. Les francophones représentaient 2,36 % de la population ténoise en 2006 contre 2,60 % cinq ans plus tôt.

Vishni Perris, statisticienne au niveau social et démographique au Bureau de la statistique à Yellowknife, apporte cependant un élément encourageant par rapport à la situation du français aux TNO. « [Le nombre de francophones] est identique à il y a dix ans, mais si nous regardons les parlants, ceux qui ont une connaissance des deux langues officielles, ça a augmenté » fait-elle remarquer. Mme Perris souligne qu'ils étaient 3 050 en 1996 à avoir une connaissance du français alors que le nombre a augmenté a 3720 personnes en 2006.

Celle-ci préfère comparer les nouvelles données de 2006 à celles du recensement de 1996, car elle indique que l'exercice n'avait pas bien été effectué en 2001 aux TNO. « Cette fois-ci, les données sont aussi fiables que le reste du Canada, dit-elle. Le recensement de 2001 avait été très mauvais ».

Le recensement de 2006 présente aussi pour la première fois des chiffres sur la langue la plus parlée à la maison. Sur les 970 Franco-Ténois répertoriés en 2006, seulement 445 parlaient principalement le français à la maison.

« Une majorité de gens parlent l'anglais à la maison », déclare Vishni Perris, concédant que cette langue ne cesse de prendre de plus en plus de place aux TNO. Le phénomène est vrai pour les francophones, il est encore plus réel pour les communautés autochtones. Il est en effet étonnant de constater que dans le groupe des 8 160 personnes qui n'ont ni l'anglais, ni le français comme langue maternelle, seulement 3 570 continuent de parler leur langue d'origine à la maison.

La statisticienne indique aussi que beaucoup de personnes d'origine autochtone ont l'anglais comme langue maternelle, mais elle ajoute qu'il s'agit d'un phénomène remarqué depuis de nombreuses années. Elle se demande d'ailleurs « combien de personnes de groupes autochtones peuvent parler une langue autochtone? C'est pas mal sur le déclin et je crois que ça va se poursuivre », a-t-elle conclu.

Populations des principales communautés des TNO et du Nunavut selon la langue maternelle (selon le recensement de 2006)

	Français	Anglais	Autres	Plus d'une langue	Total
Yellowknife	695	18 510	2 670	170	18 510
Iqaluit (Nunavut)	275	2 605	3 100	105	6 085
Hay River	75	3160	350	20	3 605
Inuvik	40	3 055	320	15	3 430
Fort Smith	60	1 970	265	15	2 315
Territoires du Nord-Ouest	970	31 545	8 160	370	41 055
Nunavut	370	7 765	20 885	305	29 325

Autres textes sur le recensement en pages 11



Nicolas Bussières et Maxence Jaillet

Nouveau promoteur?

Selon un article publié dans le *National Post* mercredi, une entente serait sur le point de survenir en vue d'un transfert de contrôle dans le projet du gazoduc de la vallée du Mackenzie. On y explique que le géant spécialisé dans l'approvisionnement de gaz naturel, TransCanada Corp, deviendrait le promoteur principal du gazoduc avec une propriété de 60 %, le reste allant au Aboriginal Pipeline Group, déjà impliqué dans le projet. Le consortium de pétrolières mené par Imperial Oil serait donc prêt à se retirer du projet. Ces pétrolières avaient d'ailleurs menacé en mai dernier de ne plus aller de l'avant avec ce gazoduc à moins que le gouvernement fédéral offre des mesures avantageuses pour l'industrie. « Les différentes parties sont très près d'une entente », a indiqué une source gardée anonyme par le journal torontois. « Toutes les parties sauf le fédéral en sont venues à un accord », affirme une autre source citée dans l'article. Ce nouveau partenariat exigerait notamment d'Ottawa un prêt garanti ainsi que certains allégements. On peut aussi lire que des rencontres sont prévues pour la semaine entre les intervenants clés et le ministre fédéral, Jim Prentice.

Mission fructueuse

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) a qualifié de succès sa mission de recrutement et d'exploration en France qui s'est déroulée du 19 au 26 novembre. Déjà, le CDÉTNO et les employeurs participants ont reçu des dizaines de curriculum vitae de candidats français suite à cette visite. Faisant partie de la délégation Destination Canada 2007, le CDÉTNO représentait les intérêts des entreprises et du gouvernement ténois lors de salons de l'emploi qui se sont déroulés à Paris et Lyon. Six présentations qui visaient à démystifier les TNO ont ainsi été faites à environ 1 800 candidats français et plus de 750 personnes ont visité le kiosque des TNO afin d'en apprendre plus sur les occasions d'emploi. Le CDÉTNO a aussi profité de sa présence en sol français pour faire des démarches exploratoires auprès des représentants de l'Ambassade du Canada en France. De l'information sur le marché français a ainsi été cumulée en vue d'une possible mission économique qui viserait à attirer des investisseurs de la France aux TNO ou encore faire du réseautage entre des entreprises françaises et ténoises.

Ho Ho Ho!

Le Père Noël débarque à Fort Smith pendant la fin de semaine. Il visitera les membres de l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS), le samedi 8 décembre, alors qu'ils seront attablés pour leur lunch à la fortune du pot de Noël. Dès 11 h, au centre récréatif, tout le monde est invité à partager tous ces bons mets. Les gens peuvent apporter ce qu'ils veulent mais pour éviter les répétitions, l'agente de développement de l'AFFS demande aux gens de l'appeler (872-2338). Des activités pour les enfants seront organisées au gymnase avant la venue du Père Noël. Est-il utile de rappeler que ce dernier est polyglotte? Ainsi, c'est sûrement en français que vous l'entendrez rire.

Concours *La Fureur*

Avis aux intéressés! Un concours qui se déroule jusqu'au 16 décembre donne la chance aux participants de gagner un forfait voyage de quatre personnes à Québec pour assister à l'émission spéciale de *La Fureur* le 31 décembre prochain. Élément intéressant pour les habitants des TNO et du Nunavut, un tirage sera fait dans chaque province et territoire. Ce concours a lieu dans le cadre du 10e anniversaire des Rendez-Vous de la Francophonie et des Fêtes du 400e de la Ville de Québec. Les directives et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site de Radio-Canada au www.src.ca (cliquez ensuite sur le lien *Concours Rendez-Vous à Québec*).

Service de garde en milieu familial

Une alternative à la garderie publique

Des familles de Yellowknife ont la possibilité de faire garder leurs enfants chez deux éducatrices francophones.

Nicolas Bussières

Qui a dit que seulement la Garderie Plein Soleil pouvait offrir un service de garde en français à Yellowknife? Deux femmes établies aux TNO depuis longtemps offrent aussi cette possibilité.

La situation de Nicole Loubert et Lucie Bérubé est cependant très différente. L'une possède sa garderie accréditée en milieu familial depuis une dizaine d'années alors que l'autre est à lancer son projet.

La garderie « Les amis de Zachary », située dans le secteur Range Lake, vient tout juste de voir le jour le 3 décembre 2007 sous l'initiative de Lucie Bérubé qui voulait passer plus de temps avec son enfant et qui ne pouvait plus compter sur les services de sa gardienne précédente. La femme de 33 ans a même quitté un emploi intéressant au ministère de la Santé et des Services sociaux pour se lancer dans cette aventure.

« Je voulais offrir un service en français parce que, d'après la liste [des garderies accréditées], seulement deux autres garderies sont francophones et elles sont pleines en ce moment », explique la maman de Zachary.

Elle a donc entrepris dans les derniers mois toutes les démarches nécessaires auprès du gouvernement territorial pour obtenir son permis et avoir accès aux subventions et programmes utiles pour ce type d'entreprise.

Selon la loi des TNO qui concerne les services de garde, Mme Bérubé a droit d'accueillir jusqu'à six enfants âgés de 14 mois et plus en respectant un certain nombre pour différentes tranches d'âge et deux enfants pour le service d'après école. Mais pour l'instant, celle qui s'est déjà lancée dans une entreprise similaire à l'âge de 19 ans se limitera à garder trois enfants, incluant le sien, pour commencer en raison de contraintes d'espaces à son domicile et afin de pouvoir consacrer à chacun tout le temps nécessaire. Elle affiche d'ailleurs déjà complet.

Contrairement à sa collègue, la garderie « Le coffre au trésor » de Nicole Loubert est établie depuis longtemps. Cette garderie en milieu familial fonctionne à plein régime en accueillant le maximum permis par la Loi de six enfants en plus de deux enfants au service après école. L'éducatrice serait prête et aurait l'espace pour recevoir plus de jeunes, mais les critères gouvernementaux sont très stricts à ce sujet.

Celle qui avait enseigné auparavant à l'École Allain St-Cyr explique qu'une garderie à domicile offre une alternative qui plaît à plusieurs parents. « C'est plus comme une famille. L'éducation est aussi bonne qu'une garderie publique et ça offre un choix différent. Il y a des gens qui recherchent ça », a affirmé Mme Loubert.

Elle concède cependant que la charge de travail est énorme. « Je dois m'occuper de tout. Ça demande beaucoup de planification. Je suis ma propre cuisinière aussi », a-t-elle continué.

Nicole Loubert et Lucie Bérubé se font une obligation d'offrir des activités variées et stimulantes pour l'enfant, comparables à ce qu'on peut retrouver à la garderie publique. Mme Loubert prépare différentes activités comme de la musique, du bricolage et différents jeux libres alors que Mme Bérubé compte déjà sur un bon inventaire d'accessoires et de jouets et a l'intention d'amener ses petits à la gymnastique au moins une fois par semaine.

Rapport annuel du Commissariat aux langues

Shannon Gullberg refuse de commenter

La situation de la commissaire aux langues officielles des TNO reste ambiguë suite à son déménagement en Alberta.

Nicolas Bussières

La commissaire aux langues officielles des TNO, Shannon Gullberg, a refusé de commenter son rapport annuel 2006-2007 qui a été produit plus tôt cet automne et mis à la disposition du grand public dernièrement.

En entrevue le 4 décembre, Mme Gullberg a prétexté que le rapport n'avait pas encore été déposé à l'Assemblée législative et qu'elle ne pouvait donc pas faire de commentaires comme il s'agissait encore d'un document non officiel. Elle a ajouté qu'il s'agissait d'une erreur à l'interne si des copies du document avaient été rendues disponible aux citoyens dans le vestibule du bureau du commissariat situé sur la rue Franklin, à Yellowknife.

Cependant, après vérification, le greffier de l'Assemblée législative, Tim Mercer, a révélé que le rapport annuel avait été déposé en Chambre le 27 novembre. Le document était donc officiellement de nature publique depuis quelques jours. « Peut-être qu'elle n'était pas au courant », a avancé en hypothèse M. Mercer.

L'Aquilon a informé le lendemain le bureau du commissaire que le document avait bel et bien été déposé en Chambre, mais Mme Gullberg n'a pu retourner notre appel à ce sujet.

Le rapport de 14 pages de la commissaire aux langues officielles ne comporte que deux recommandations cette année, dont l'une est une copie quasi-conforme d'une recommandation de l'an dernier suggérant qu'un répertoire de traducteurs et d'interprètes soit mis à la disposition des secteurs public et privé.

La deuxième recommandation veut que l'Assemblée législative et le gouvernement des TNO adoptent une politique uniforme à l'égard du développement des sites Internet. Il est notamment écrit que toute information sur les différents sites Internet soit disponible en anglais et français.

Le rapport mentionne qu'une seule plainte a été déposée au Commissariat en 2006-2007. Il s'agit d'un francophone qui n'avait pu obtenir un formulaire d'enregistrement de naissance en français. Le document fait aussi état de onze demandes de renseignements au cours de la dernière année provenant principalement du secteur privé.

Encore une fois cette année, le budget d'opération du Commissariat aux langues officielles n'a pas été dépensé en totalité. Un montant de seulement 106 000 $ a été utilisés sur le budget total de 180 000$ qui a par ailleurs été diminué de 20 000$ par rapport à l'année précédente.

Décidant de suivre son mari qui a eu une opportunité en Alberta, Shannon Gullberg a quitté les TNO au début de l'automne pour s'installer à St. Albert. Comme l'explique Tim Mercer, aucune disposition légale de l'Assemblée législative n'oblige la commissaire aux langues officielles à résider sur le territoire. Mme Gullberg peut donc continuer à exercer ses fonctions à distance.

Le greffier n'a pas voulu dire si des démarches avaient été entreprises pour remplacer celle dont le mandat de quatre ans viendra à échéance le 21 février 2009. « Nous espérons trouver une solution avant ça. […] La meilleure chose serait que Mme Gullberg revienne aux TNO », a lancé M. Mercer qui fonde beaucoup d'espoir sur ce scénario.

« Nous travaillons de près avec elle pour trouver une solution dans ce dossier. […] Elle m'a indiqué qu'il y a une possibilité qu'elle revienne, mais il n'y a rien de confirmé et nous attendons une décision sur cette question. Mais pour l'instant, elle continue de remplir en entier les devoirs de commissaire », a-t-il ajouté.

Mme Gullberg n'a pas voulu dire si elle envisageait un retour imminent aux TNO. « Ma famille est à regarder ses options », a-t-elle simplement répondu.

La commissaire aux langues concède qu'il est préférable que son poste soit occupé par quelqu'un qui réside aux TNO, mais elle poursuit que ce n'est pas à elle de décider si elle doit rester en fonction ou pas. « C'est une décision qui va revenir à l'Assemblée législative », a-t-elle soutenu.

Pour l'instant, Mme Gullberg dit se rendre à Yellowknife à tous les deux semaines pour vaquer notamment à ses fonctions de commissaire aux langues officielles, un poste qui est considéré à temps partiel aux TNO.



aquilon@internorth.com

Éditorial



Alain Bessette

Un plan *garroché*?

La semaine dernière, une avalanche de messages et de communiqués annonçaient la tenue de consultation pour le renouvellement du Plan d'action en matière de langues officielles (Lire l'article en page 12).

Le problème majeur de cette tournée de consultation, présidée par l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, c'est qu'elle sera presque terminée au moment où vous lirez ces lignes. Ça, c'est rapide! De plus, le compte-rendu de la tournée devrait être prêt à la mi-janvier.

D'entrée de jeu, il semble évident que le gouvernement fédéral actuel ne prend pas très au sérieux l'élaboration de sa politique en matière d'appui gouvernemental au développement des communautés de langues officielles. En effet, la tenue de consultations avec quelques jours de préavis, quelques jours de rencontres puis une pause du temps des Fêtes ne semble pas propice à la tenue d'une grande réflexion sur le sujet. À moins que…

À moins que le gouvernement actuel n'envisage sérieusement la tenue d'élection à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Le plan proposé ne serait alors qu'un élément de plateforme électorale

À moins que le gouvernement n'ait déjà une bonne idée des orientations à donner à ce rapport, peu importe le résultat des consultations. On aurait alors un plan tout bonnement politique et bureaucrate, sans intérêt réel pour la communauté.

À moins que le fait de consulter la communauté ne soit vu que comme un mal nécessaire. Ça devient alors un exercice futile désagréable pour tous.

Mais peu importe la raison de ce processus bâclé, je suis certain que le résultat final fera justice à la qualité de la planification de l'exercice.



Photo : Maxence Jaillet

Sophie Call lit son carnet de voyage africain. Un recueil de ses émotions, ses surprises, ses maux de ventre et ses observations qu'elle a rédigées au vif de son séjour d'un mois en Tanzanie. Elle est partie avec une amie de Hay River, pour apporter de l'aide à deux orphelinats situés dans deux environnements différents, l'un dans un milieu urbain et l'autre dans une région rurale. Sophie Call raconte lors d'une présentation devant des membres de la communauté de Hay River, qu'elle voyageait avec l'appui de la ville : « Les 5000 $ que les gens d'ici ont donnés pour cette cause ont été bénéfiques pour les enfants; ça représente des millions dans leur pays ». Même avec la meilleure intention de se rendre utile sur place, la jeune femme réalise maintenant que son voyage était égoïste en quelque sorte, les gens lui ont tellement donné. Elle a présenté plusieurs conseils aux voyageurs, mais le plus important selon elle était celui de « Partir pour apprendre, non pas enseigner ». Questionnée si elle voulait repartir, elle a avancé qu'elle préférerait offrir une aide tangible aux enfants de Tanzanie, et qu'elle aimerait intervenir auprès de ces jeunes qui habitent les rues de Mwanza.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette **Correction d'épreuve :** Simon Lamoureux
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet **Adjointe administrative :** France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Rapport accablant du député

Bevington pose un regard critique sur l'industrie du diamant

Le député de Western Arctic affirme notamment que la structure d'exploitation actuelle sert plus les intérêts d'Ottawa que ceux des habitants du Nord.

Nicolas Bussières

Le député fédéral de Western Arctic, Dennis Bevington, affirme que l'industrie du diamant aux TNO, sous sa forme actuelle, ne sert pas bien les intérêts des habitants du Nord dans un rapport qu'il a rendu public le 29 novembre.

Son rapport intitulé *Diamonds are forever, our mines are not* dresse un constat accablant dans la gestion et l'exploitation des mines de diamants et émet dix recommandations afin de rendre l'industrie plus profitable.

« C'est un dossier sérieux, c'est un problème sérieux qui demande beaucoup d'attention », a déclaré Dennis Bevington, qui a travaillé sur la préparation de ce rapport depuis mai dernier et qui a pu compter sur la participation d'intervenants de différents secteurs de l'industrie du diamant.

« Les gens des TNO doivent prendre le contrôle sur la direction de l'industrie minière. Ces diamants nous appartiennent à tous et chacun et nous devons nous assurer que l'extraction de la ressource se fait d'une façon qui assure la durabilité à long terme, la sécurité économique et la création d'une force de travail au Nord », indique le député néo-démocrate dans l'introduction de son document.

M. Bevington s'attaque à plusieurs aspects de l'industrie dans son rapport. Il dénonce particulièrement le haut volume de production aux mines Diavik et Ekati qui dépasse de beaucoup les prévisions initiales. Par exemple, à Diavik, la production après neuf mois en 2007 s'est située à 11,5 millions de carats alors que les prévisions de 2000 parlaient d'une production annuelle de 7 millions de carats.

En plus de profiter aux compagnies qui tirent de plus grands profits, cette situation avantage grandement le gouvernement fédéral qui, en l'absence d'une entente sur la dévolution, peut percevoir beaucoup plus de taxes et de redevances de l'industrie, stipule le rapport.

D'un autre côté, cette production intense amène le problème où la longévité des mines est menacée au détriment de l'économie du Nord à long terme. « Nous avons une situation où nos intérêts jouent contre les intérêts du gouvernement fédéral », a expliqué M. Bevington. Ce dernier indique même qu'une mesure de compensation pour les TNO devrait être considérée par l'industrie et le fédéral.

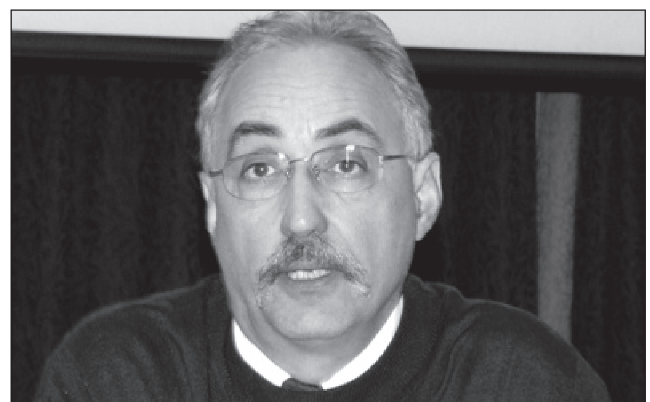
Le député insiste aussi sur le plus grand rôle que doit jouer le gouvernement territorial dans ce dossier en exigeant du fédéral plus de pouvoir et d'autorité dans l'industrie du diamant. « Le développement minier devrait être entre les mains du gouvernement territorial, devrait être entre les mains des habitants du Nord. […] Si on veut maximiser l'intérêt public des TNO, nous devons nous en occuper », a révélé M. Bevington. Pour lui, il n'est pas nécessaire d'attendre qu'une entente de dévolution soit conclue avec Ottawa pour revendiquer ce transfert d'autorité.

Chose plus facile à dire qu'à faire, réplique le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO, Bob McLeod. « Si c'était aussi simple, nous l'aurions déjà fait, a-t-il confié à *L'Aquilon*. La façon que sa recommandation est écrite laisse entendre que nous avons juste à demander et le fédéral va nous le donner. Mais en réalité, ça n'arrivera pas », a-t-il averti.

« Certainement, nous aimerions avoir plus d'autorité et de responsabilités, mais nous n'avons pas été capables d'en arriver là encore », a poursuivi le ministre, répétant qu'une plus grande intervention du territorial ne peut se faire sans dévolution.

La main d'œuvre

Le rapport se penche aussi attentivement sur la situation de la main d'œuvre dans les mines



de diamants d'autant plus qu'avec l'arrivée du projet Snap Lake de la compagnie DeBeers, les trois principales mines généreront plus de 2 000 nouveaux emplois.

Dennis Bevington questionne notamment l'efficacité de la SEMA (*Socio-Economic Monitoring Agreements*) qui vise à favoriser l'embauche de travailleurs du Nord dans les mines. « Ces ententes socio-économiques qui ont été signées ne sont pas appliquées et non pas de mordant», a signalé le député.

Il dénonce que les employeurs embauchent des travailleurs à contrat avec des salaires moindres et peu d'avantages sociaux pour atteindre les quotas de main-d'œuvre provenant du Nord. Le député invite l'industrie à revoir cette pratique.qui est une source de déséquilibre dans la main d'œuvre nordique.

M. Bevington croit aussi que les employeurs devraient reconsidérer la politique de financement des vols d'avion des travailleurs en provenance d'Edmonton ou Calgary afin de favoriser l'embauche et l'établissement des travailleurs dans le Nord. Dans la même veine, le néo-démocrate indique que les employeurs devraient offrir le service de transports dans toutes les communautés des TNO pour favoriser le recrutement de personnel dans des régions ténoises plus isolées.

L'embauche d'une main-d'œuvre féminine doit aussi être une priorité, selon Bevington. Le rapport met d'ailleurs les compagnies au défi d'offrir un service de garde sur le site de la mine pour accommoder les femmes avec enfants. De plus, le nombre d'apprentis faisant leurs classes dans les mines devraient être augmenté et les opportunités de formation devraient être plus élargies.

Bien que les employeurs offrent déjà aux travailleurs plusieurs incitatifs à venir s'établir dans le Nord, le coût élevé de la vie dans la région est un obstacle non négligeable. C'est pourquoi le député fédéral affirme qu'il est primordial de hausse le taux de déduction pour les habitants de régions éloignées à 50 %. Ce taux n'a pas bougé depuis sa mise en place il y a vingt ans.

Le rapport de Bevington recommande finalement qu'une commission sur l'employabilité dans les mines du Nord, regroupant des intervenants de l'industrie, du gouvernement et du milieu des travailleurs, soit mise de l'avant pour maximiser les bénéfices de l'industrie dans le Nord et favoriser à long terme une force de travail stable et compétente. Il est aussi recommandé que Ressources naturelles du Canada établisse une Stratégie nationale du diamant pour l'ensemble du pays.

Bob McLeod s'est dit dans l'ensemble en faveur des recommandations présentées dans le rapport du député de Western Arctic. « Notre gouvernement n'a pas été consulté dans la préparation de ce rapport, mais, de plusieurs façons, ça reflète des domaines qui sont déjà bien avancés pour nous. Nous sommes d'accords que nous devrions tous travailler ensemble pour être sûr que les TNO bénéficient de l'industrie du diamant », a-t-il déclaré.

Il n'a pas été possible d'obtenir les réactions de l'industrie. Présent au dévoilement du rapport le 29 novembre, Ken Smith, du département des affaires publiques et corporatives chez DeBeers n'a pas voulu commenter car la compagnie n'avait pas pu étudier le document. Les représentants de Diavik et de DeBeers ne nous avaient toujours pas rappelés au moment de mettre sous presse.



Le pont du Deh Cho fait encore beaucoup jaser

Deux députés affirment que le gouvernement manque de transparence dans le dossier.

Nicolas Bussières

La courte session de quatre jours à l'Assemblée législative, la semaine dernière, a été marquée par plusieurs questionnements sur le projet de pont du Deh Cho à Fort Providence. Certains députés déplorent le manque de transparence du gouvernement dans ce dossier.

La députée de Hay River Sud, Jane Groenewegen, a confronté le premier ministre Floyd Roland en demandant pourquoi ce dernier n'avait pas informé les députés, lors des travaux en chambre d'octobre dernier, de l'attribution d'un contrat de concession à la Deh Cho Bridge Corporation le 28 septembre.

« Le concept du pont du Deh Cho est bon, mais le processus a fait défaut et l'absence de cette information ajoute l'insulte à l'injure », a t-elle dénoncé. Mme Groenewegen croit fermement que le premier ministre aurait dû faire mention de cette entente, lorsque questionné en chambre sur le dossier du pont le 19 octobre.

Rappelant que ce contrat avait été conclu lors de la législature précédente, M. Roland s'est néanmoins repenti. « Je suis désolé si je n'ai pas été assez sincère ou assez clair, mais comme le *hanzard* le démontre, j'ai répondu aux questions qui m'ont été dirigées […] ce jour-là », a-t-il répliqué.

Le député de Kam Lake est aller encore plus loin exigeant tour à tour de Floyd Roland et du ministre des Transports, Norman Yakeleya, qu'une enquête publique soit tenue sur le dossier.

« Je ne suis pas un avocat, mais la première question qui me vient à l'esprit est pourquoi le gouvernement a signé un document qui laisse 12 points en suspens. […] Ce que je vois est un empressement à signer une entente de concession qui est, en fin de compte, une entente incomplète […] trois jours avant la tenue des élections », a-t-il signalé, justifiant ainsi sa requête.

Dave Ramsay a déploré le manque de transparence du gouvernement depuis le début dans ce dossier. « Il y a eu un changement de cap fondamental dans ce projet qui est passé d'un projet autofinancé à un projet où le gouvernement des TNO va devoir fournir chaque année 2 millions $ pour les 35 prochaines années. C'est une décision qui n'a pas été ratifiée par les députés et qui n'est pas sujette à un processus de consultation publique à jour », a-t-il déclaré le 28 novembre.

Quelques jours plus tard, le Comité permanent de la conduite des affaires publiques et du développement économique, dont M. Ramsay est le président, a envoyé une lettre au premier ministre Roland exigeant qu'une copie de l'entente de concession conclue avec la Deh Cho Bridge Corporation soit rendue publique ainsi qu'une liste des éléments qui n'ont pas encore été officialisés par rapport à la construction du pont.

Transport Canada donne son OK

Par ailleurs, le ministre des Transports a profité de la dernière journée de session le 30 novembre pour annoncer que le Bureau de protection des eaux navigables de Transport Canada avait finalement donné son approbation à la Deh Cho Bridge Corporation pour aller de l'avant avec la construction du pont.

Il faut se rappeler que Transport Canada avait émis des réserves il y a quelques semaines face au renouvellement de ce permis, préalablement accordé à la Corporation en 2005, et qui essentiel avant d'entamer la construction d'une infrastructure qui pourrait obstruer la navigation. Le département fédéral prétextait des possibilités que des compagnies pétrolières utilisent le fleuve MacKenzie pour le transport d'importantes cargaisons en provenance de l'Asie et destinées aux secteurs des sables bitumineux en Alberta.

Le directeur de projet à la Deh Cho Bridge Corporation confirme que la situation a été réglée dernièrement. « L'espace sous le pont sera équivalent à la grandeur de l'Hôtel Explorer. Il s'agit de six étages de haut. [Les transporteurs] pensaient avoir des cargaisons plus grosses que ça. Ils pourront encore le faire, mais ils devront contourner le pont en faisant des portages [des cargaisons excédentaires] », a-t-il expliqué.

Retour du projet de loi SCAN?

Rejeté lors de la fin de la 15e Législature, le projet de loi visant à accroître la sécurité dans les collectivités et les quartiers, communément appelé loi SCAN, a été ramené par le député de Yellowknife Centre, Robert Hawkins.

Celui-ci a demandé au premier ministre si ce projet de loi, qui donnerait un pouvoir accru aux autorités afin d'intervenir dans les résidences suspectées de tenir des activités illégales, serait à l'ordre du jour de cette 16e Législature.

M. Hawkins a acquiescé que ce projet de loi devait être retouché compte tenu des nombreuses interrogations qui avaient été soulevées lors du premier débat comme sa mise en application et l'atteinte au droit individuel, mais est convaincu qu'une mesure législative doit être prise pour faire face aux problèmes des drogues. « Un équilibre doit être trouvé pour le bien de l'intérêt public pour s'assurer que tous ont le droit de vivre dans une communauté sécuritaire », a-t-il déclaré.

Concédant que les députés s'étaient montrés favorables aux principes de cette loi dans le passé, le premier ministre Roland n'a pas voulu confirmer si le dossier serait ramené à l'avant-scène. À ce sujet, il a réservé une réponse semblable à celles fournies aux autres députés sur différents dossiers. « Une des choses que nous devons faire, dans cette 16e Législature, est de définir nos priorités », a indiqué M. Roland.

Environnement éducatif

Nouvelles mesures, nouveaux résultats

Le français règne en maître à l'École Boréale.

Maxence Jaillet

Depuis quelques semaines, l'entrée à l'École Boréale (ÉB) est agencée d'une nouvelle façon. Fini l'atrium accessible à tous à toute heure, désormais cet espace entre les classes, le cœur du bâtiment prend sa véritable vocation : un lieu d'enseignement en français.

Le message adressé aux parents lors d'une réunion au mois de novembre ne pouvait être plus clair : il faut sécuriser l'environnement francophone au sein de l'école, pour que les élèves apprennent, conversent, rient enfin vivent en français tout au long de leur journée. Ce nouvel objectif est le fruit d'une concertation de l'équipe-école. En effet, les employés de l'ÉB se sont réunis pendant une journée pour adresser le problème de l'usage de l'anglais à l'extérieur des salles de classe, et la réalité du manque de place à l'école est venue conforter la solution que l'atrium soit utilisé comme une salle où règne l'éducation en français.

Les parents sont invités à rester à l'accueil et de ne plus s'immiscer dans les salles de classe. Pour les plus petits, un système de pairs fonctionne avec les élèves de 3e et 4e : à l'arrivée des plus jeunes, ces élèves les conduisent à leur classe et les aident à accrocher leurs affaires. Une ambiance francophone est étalée pendant les heures de repas dans l'atrium à coup de musique ou de petits films francophones. Un système de récompense a été agencé pour ajourner à la même page l'effort des classes à parler français. Des crochets peuvent se transformer en croix si un mot anglais se glisse dans une conversation, d'autre part la classe peut regagner ses crochets s'ils dénoncent un anglicisme venu d'un professeur. Au total, il y a soit des récompenses, soit des conséquences sur certains privilèges. C'est ainsi, l'effort de groupe qui est ciblé et le résultat, qu'il soit bon ou mauvais, n'est pas dirigé vers un seul élément.

Une coopération extraordinaire

Trois semaines après que cette volonté de respecter l'environnement francophone des élèves ait été adressée, les résultats sont déjà présents. Si les conversations professeurs-élèves se sont toujours déroulées en français, maintenant les jeunes entre eux interagissent de plus en plus en français. La directrice de l'établissement, Sophie Call, commente l'évolution. « Les élèves se sentent soutenus, ils comprennent l'implication de leurs parents et de leurs profs. Ils savent que nous faisons beaucoup d'efforts pour leur procurer le meilleur et ils ont du respect pour cela. Nous sommes toujours une grande famille. C'est la force de notre école et c'est tellement plus simple de pouvoir compter sur les autres. C'est incroyable la coopération, la volonté des parents pour contribuer aux bons fonctionnements de l'école. Lorsque j'ai dû leur présenter l'idée à la réunion, c'était une des rares fois où j'étais nerveuse, car je ne n'étais plus sûr pourquoi ces gens envoyaient leurs enfants dans cette école. Ils ont confirmé mes pensées quand ils ont reconnu le français comme étant leur priorité. Je félicite les parents, et je suis heureuse qu'ils aient répondu positivement à la transparence de nos démarches. »

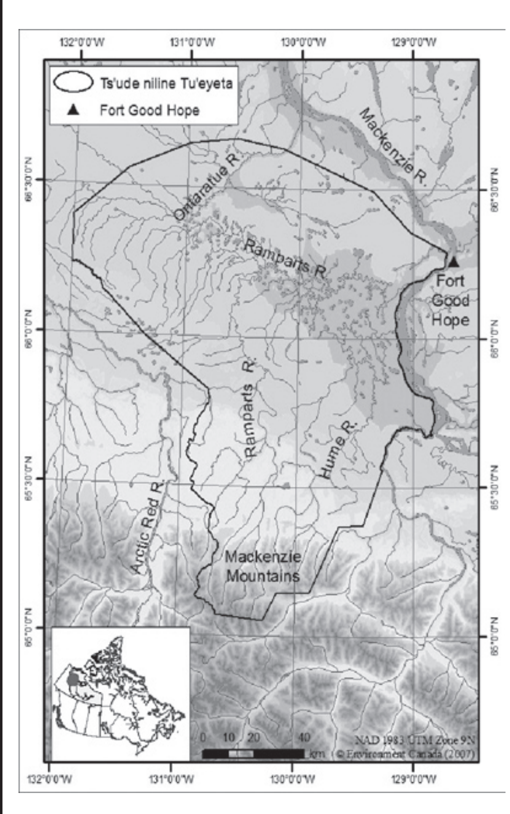
Plusieurs éléments seront mis en place dès janvier pour aider les parents à interagir eux aussi en français à l'école. Un lexique bilingue des mots de tous les jours et du vocabulaire retrouvé dans les mémos mensuels sera distribué. Une classe se chargera de présenter dans l'entrée des phrases utiles en français que tout le monde pourrait utiliser à la moindre occasion. La mise en place de cours de français dirigés vers l'aide aux devoirs et des regroupements informels de parents sont aussi des venues explorées.



Photo : Maxence Jaillet

Conservation du Territoire

« Nous devrions nous féliciter »



Le chef de la communauté à charte de K'asho Cot'ine, Frank T'seleie, confère une large reconnaissance à l'effort de longue haleine qu'a effectué son peuple pour obtenir la protection du de la rivière rampart et de ses terres humides auprès du gouvernement du Canada annoncée en novembre. «C'est une terre qui fait partie de notre subsistance, et malheureusement les larges régions de terres vierges disparaissent rapidement dans notre monde aujourd'hui. Cette partie de notre territoire traditionnel est maintenant protégée et c'est la meilleure des choses», clame-t-il.

Bien sûr cette aire était l'enjeu de plusieurs prospections minières et gazières, complète ce chef du Sathu. «Le monde était à nos portes, mais maintenant nous allons pouvoir continuer d'utiliser et de protéger notre terre comme nous l'avons toujours fait. Les animaux continueront de vivre ici, et nous cohabiterons intelligemment avec eux. »

Course de traîneau à chiens

ITSAGO, prend le départ

Un baptême pour deux francophones de Hay River.

Maxence Jaillet

La première course de traîneau à chiens du championnat Ma-Mow-We-Tak, s'est déroulé ce premier jour de décembre. Depuis trois ans consécutifs, c'est cette course de vitesse à Enterprise qui lance le départ de la saison pour les maîtres d'attelages de ce côté du pays. Si la course de l'an passé avait regroupé plus d'une quinzaine de coureurs, le parcours 2007, n'a été foulé que par sept concurrents. Chaal Cadieux, le coordonnateur de la course ITSAGO, reste heureux que l'événement ait regroupé les locaux. « Il y a eu des désistements dus à l'interruption des voyages du traversier sur le Mackenzie. Mais les coureurs ici sont contents de se retrouver, de participer à cette course qui cible l'esprit sportif. Cette année nous avons offert une course à six chiens et une course à douze, l'an passé c'était six et dix. Les conducteurs d'attelage ont apprécié la différence », dit-il. Deux courses par distance (16,9 km et 8,9 km) étaient prévues sur l'horaire, malheureusement la température de dimanche (-40°C avec le refroidissement éolien) a empêché le départ des courses. Ainsi, le résultat de la compétition est demeuré le même qu'après la course de samedi: Matthew Poitras, Richard Beck et Mark Taylor pour la course longue et Anthony Beck, Matthew Poitras et Mark Taylor pour la course à six chiens.

Ils sont accros

L'édition de cette année a détenu un caractère d'initiation pour deux pimpants conducteurs d'attelage de chiens. Valérie Bussières et Maxime Deschenes ont pour la première fois samedi, mené une équipe de chiens dans une course. Dès le mois de septembre, les deux nouveaux résidents de Hay River se sont laissé porter par leur envie de connaître ce monde. Pratiquement à chaque soir depuis, ils nourrissent et font courir des chiens de course sous l'égide d'un expert, Danny Beck. Mais l'expérience de la compétition les a élevés à un autre niveau, « Je suis accro maintenant », déclare Valérie Bussière et Maxime Deschenes ajoute « Je course n'importe quand! ». Pour cette première fois, Valérie Bussière a voulu courir avec une équipe de femelles. « Je les ai choisis, car je sentais une affinité avec ces chiennes durant l'entraînement. Elles me ressemblent un peu toutes. Réservées et plus calmes. Pendant la course, j'ai pu les observer et s'il y avait eu la deuxième course le lendemain, j'aurais apporté quelques changements dans leur position. Il est interdit de changer la formation d'un attelage d'un jour à l'autre, mais on peut les intervertir suivant leur performance », explique-t-elle.

Photo : Maxence Jaillet

La folle allure d'Anthony Beck, gagnant de la course à six chiens.

Avec la stratégie, c'est toute une autre dimension qui s'ajoute au simple fait de monter sur un traîneau tiré par des chiens rapides et excités. Et avec ça vient l'adrénaline du départ, l'ambiance sur le site, la distance parcourue, la récompense de franchir la ligne d'arrivée et la découverte du comportement de chaque chien quand ils font ce pour quoi ils vivent. « Ma relation avec certains chiens à changer depuis cette course, confie Maxime Deschenes. Par exemple, maintenant que j'ai couru avec lui, un de mes chiens vient me voir lorsque je passe dans le chenil, c'est comme si on avait de quoi de plus en commun. On travaille beaucoup avec nos chiens et c'est quelque chose que d'accomplir cette course ensemble. Le départ peut bien être à midi, mais pour nous la course commence à huit heures ».

Le propriétaire des chiens, Danny Beck, a félicité ses deux apprentis pour leurs habilités. « Je suis impressionné », leur a-t-il déclaré avant de les inviter à participer au championnat canadien à Fort Nelson en Colombie-Britanique à la fin du mois de décembre. Les deux francophones sont aux anges et rêvent déjà d'aller en Alaska au printemps pour participer à une série de course avec les chiens qu'ils choisiront, filer sur la neige et n'entendre plus que le vent qui coure.



Radio Taïga

Grand succès du quillothon

Il y avait des t-shirts blancs à perte de vue, le 1er décembre, au salon de quilles Kingpin. Grâce à l'un des nombreux commanditaires qui ont collaboré à l'événement, des t-shirts à l'effigie du quillothon de Radio Taïga ont été distribués aux participants. Preuve du grand succès de cette première édition du quillothon, les organisateurs en ont pas eu assez des 80 t-shirts préparés pour l'occasion.

Photo : Nicolas Bussières


Photo : Maxence Jaillet

Le respect de la nature

Cette année, l'École Boréale a choisi le thème du respect de la nature pour son arbre de Noël. Au lieu d'utiliser un arbre en plastique dont la fabrication rejette beaucoup de polluants dans la nature, les élèves ont décidé de se rendre dans le boisé bordant la rivière et de décorer un sapin directement dans son habitat naturel.

Les décorations ont été créées par les élèves à partir d'objets réutilisés. Les rennes ont été fabriqués en utilisant des boîtes de jus que les élèves ont collées ensemble. Un gros contenant de jus d'orange et un deux litres de boisson gazeuse ont servi à construire le père Noël et son traîneau. Du papier brouillon a servi à faire des guirlandes et à imiter les lumières de Noël, alors que certains élèves ont utilisé des canettes en aluminium en guise de boules de Noël.


Photo : Patrick Poisson

Bien entendu, ces décorations originales seront mises au recyclage à la fin du festival des arbres qui a lieu le samedi 8 décembre.

Les élèves de l'École Boréale ont fait la preuve que tout ce dont nous avons besoin pour respecter la nature est une bonne idée et d'un peu de volonté.

L'Aquilon à l'école


Sarah Gallo, Jordan Shortt et Kirsten Knutsen de la classe de septième année de Mme Odile à l'école William MacDonald se tiennent informées en consultant L'Aquilon. Des copies ont été distribuées à tous les élèves de cette classe d'immersion française suite à une présentation qui portait sur le journal la semaine dernière.


La classe de 4e année de l'École Boréale lit L'Aquilon! Sous l'initiative de leur professeur André Chabot, les élèves doivent choisir un article par semaine et le présenter oralement de façon informelle devant la classe. La revue du journal leur permet d'être conscients de ce qu'il se passe dans la communauté francophone, et de comprendre qu'il y a du français à l'extérieur de l'école. « Cette activité répond tout à fait au volet culture identité francophone du curriculum, argumente le professeur. Et en plus, ils lisent! »

Souvenirs à venir

Lydia Guthrie intéressante finissante

L'Aquilon écoute les Franco-Ténois d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Maxence Jaillet

Lydia est une jeune fille studieuse et dynamique. Elle vit à Yellowknife depuis trois ans et a passé tout son secondaire à l'École Allain St-Cyr (ÉASC). Elle sera diplômée en janvier, et la suite, elle le confie au vent du Nord en posant tout de même quelques balises sur son chemin.

« J'ai passé mon enfance à Edmonton. J'étudiais dans une école francophone en Alberta aussi, mais c'est vraiment dans l'environnement de l'école francophone d'ici que j'ai appris à vivre en français. J'ai pu interagir avec mes amis en français et le fait que plusieurs personnes dans mon entourage scolaire viennent des régions francophones comme le Québec m'a beaucoup aidé. Mes parents sont les tous deux anglophones et pour faire tous mes devoirs en français, il fallait que je traduise si je voulais qu'ils m'aident. C'était parfois difficile, mais je pense que cela m'a rendu plus habile », raconte Lydia.

Durant les dernières années, l'étudiante a profité du système de l'ÉASC pour prendre quelques cours en avance. Grâce à ses efforts, elle terminera sa 12e année en janvier avant d'avoir 16 ans et obtiendra son diplôme avec deux autres finissants en juin 2008. « Je suis fière d'avoir travaillé fort; je n'ai pas eu beaucoup de loisir ces derniers mois, c'était stressant, mais je suis contente de l'avoir fait. L'organisation des cours à l'école m'a permis d'avancer sur une base autonome. J'apprécie vraiment cette chance de travailler de façon indépendante et à mon propre rythme. »

Lydia explique que son implication dans le Comité action jeunesse (CAJ) est très importante pour elle. « C'est quelque chose que je peux faire pour m'impliquer dans la communauté francophone, j'ai l'impression de faire ma part. Mais je bénéficie énormément de cette participation. J'ai la chance de voyager et de rencontrer plusieurs autres jeunes du Canada. Nous avons plusieurs projets en route, comme la programmation de notre propre émission de radio sur les ondes de Radio Taïga. C'est fait par les jeunes pour les ados, je trouve ça super! Nos amis vont sûrement nous écouter et je pense que ça peut entraîner notre unification. C'est de ça que je rêve pour les jeunes francophones, qu'ils soient unis, qu'ils possèdent un lieu où ils peuvent se tenir ensemble sans discrimination. »

Pour le futur, Lydia pense qu'elle va voyager un peu. Elle va profiter du voyage en France avec ses collègues de l'ÉASC, pour aller à Paris et rester un peu avec des membres de sa famille qui s'installeront bientôt sur l'hexagone. Elle envisage aussi la Nouvelle-Zélande puis un retour au Canada pour commencer l'université en médecine en Colombie-Britannique en septembre prochain. Elle n'étudiera pas en français, mais elle ne ferme pas la porte à exercer en français.



Le Club de **Bicolo**

Le corps et la santé

1 LE CORPS **HUMAIN**

Bicolo apprend les parties du corps. Complète la grille, tu découvriras à quel chapitre il est rendu.

F	O	R	T	E	I	L
O	O	E	C	O	T	E
I	T	X	O	R	R	B
E	G	U	U	S	R	M
P	I	E	D	A	Z	A
G	O	Y	S	E	A	J
C	D	E	N	T	N	E

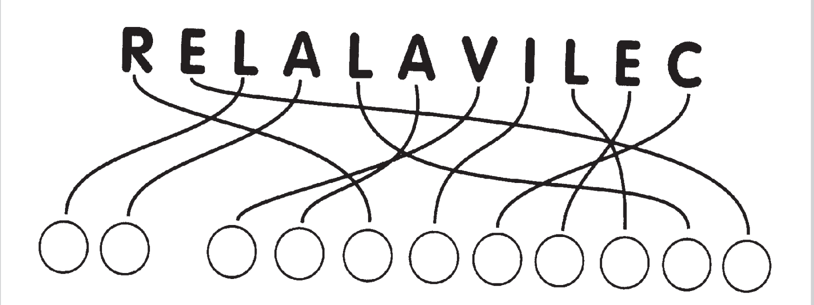
- ❑ BRAS
- ❑ COEUR
- ❑ CÔTE
- ❑ DENT
- ❑ DOIGT
- ❑ FOIE
- ❑ JAMBE
- ❑ NEZ
- ❑ ORTEIL
- ❑ OS
- ❑ PIED
- ❑ TÊTE
- ❑ YEUX

Solution : 6 lettres

__ __ __ __ __ __ .

2 PAUVRE **BICOLO!**

Bicolo est malade. Remets les lettres en place, tu verras ce qu'il a attrapé.



3 COLLATION **SANS T**

Bicolo a décidé d'offrir une petite collation santé à ses amis. Si tu veux en connaître le contenu, ajoute la lettre T partout où il y a des espaces.

Des caro__ __es en crudi__é.

Une __ranche de fromage.

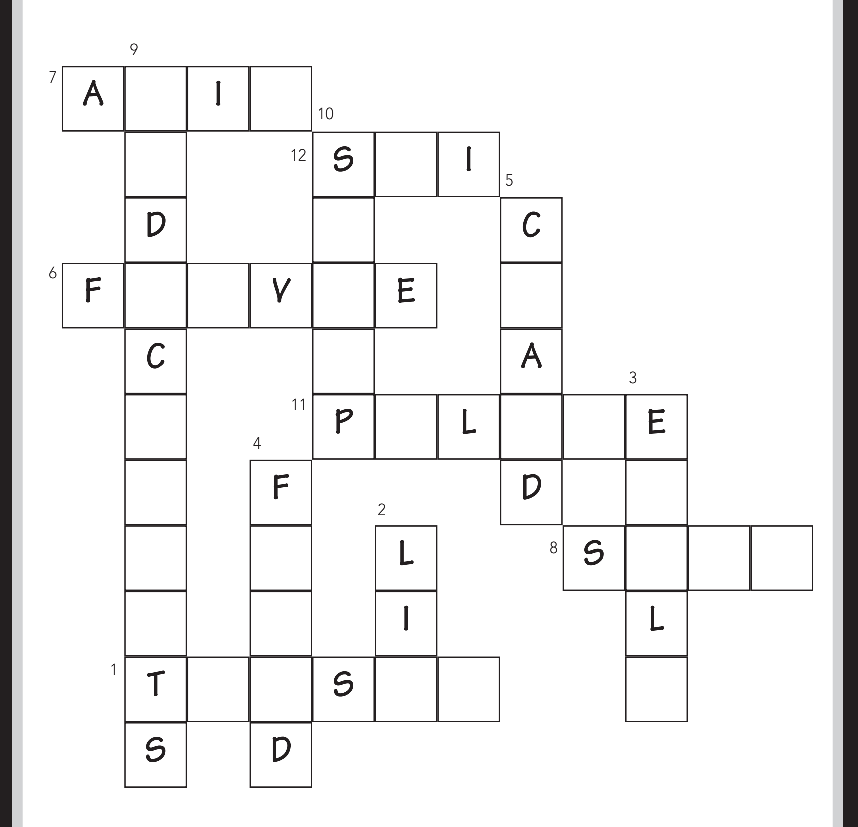
Du jus de __oma__e.

Des frui__s en salade.

Un verre de lai__.

4 LA **MALADIE**

Bicolo a été malade. Complète la grille à l'aide de son histoire.



« La semaine dernière j'étais bien **1**_ car j'ai été malade. J'ai dû garder le **2**_ et j'ai manqué l'**3**_. J'avais **4**_ et j'étais tout **5**_ car j'avais de la **6**_. Mes **7**_ sont venus et ont pris **8**_ de moi. Martin m'a donné des **9**_ pour me soigner : un **10**_ contre la toux pas bon au goût et une **11**_ contre la fièvre. Ce n'est pas agréable d'être malade mais c'est bien moins pire lorsqu'on a quelqu'un pour s'occuper de **12**_. »

SOLUTIONS

1. Organe.
2. La varicelle.
3. Des carottes en crudité. Une tranche de fromage. Du jus de tomate. Des fruits en salade. Un verre de lait.
4. 1. triste; 2. lit; 3. école; 4. froid; 5. chaud; 6. fièvre; 7. amis; 8. soin; 9. médicaments; 10. sirop; 11. pilule; 12. soi.

Statistiques sur la langue

Des données qui inquiètent les leaders

Danny Joncas

OTTAWA – La publication, le mardi 4 décembre dernier, des données du recensement national de 2006 portant sur la langue est venue démontrer que le nombre de personnes dont la langue maternelle est le français qui vivent à l'extérieur du Québec est passé de 980 000 à 975 000 entre 2001 et 2006.

En les analysant d'un certain angle, ces statistiques rassurent très peu certains leaders en matière de langues officielles, dont la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et le commissaire aux langues officielles.

« C'est une situation qui nous préoccupe. Ces chiffres nous montrent combien nous avons encore énormément de travail à faire pour développer des milieux de vie en français accessibles et intéressants pour les francophones et les francophiles, par des activités et des services qui les rejoignent dans tous les aspects de leur vie quotidienne », commente la présidente de la FCFA, Lise Routhier-Boudreau.

Ces données s'avèrent d'autant plus importantes puisque la veille de leur publication, le gouvernement fédéral désignait l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, pour présider une série de consultations portant sur le renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles.



Lise Routhier-Boudreau

« Ce sont des indicateurs importants pour nous. Les données nous démontrent qu'il y a une urgence d'agir. Il va être important que le gouvernement fédéral donne un coup de barre important pour investir dans notre francophonie », ajoute Lise Routhier-Boudreau.

« Si certaines données traduisent certaines réussites, d'autres se révèlent préoccupantes. Je remarque que la proportion de francophones a diminué dans les provinces et territoires à l'extérieur du Québec, même si leur nombre reste stable dans l'ensemble », estime pour sa part le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, en ajoutant lui aussi que le prochain Plan d'action devra tenir compte des tendances observées au cours des cinq dernières années.

« L'appui du gouvernement fédéral doit être renforcé en ce qui a trait aux différents facteurs de vitalité des communautés de langue officielle – la culture, la santé, la petite enfance et le développement économique local », suggère M. Fraser.

En dernier lieu, compte tenu du fait que les allophones (personnes ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais) constituent 20,1 % de la population, mais que seulement 11,9 % des allophones utilisent une langue autre que le français ou l'anglais à la maison, la FCFA juge qu'il est primordial de profiter au maximum de l'apport de ceux qui optent pour l'une des deux langues officielles du Canada.

« On ne profite pas suffisamment de l'apport des immigrants. Il est également important qu'on puisse investir à ce niveau pour accroître la capacité des communautés de recruter, d'accueillir et d'intégrer les nouveaux arrivants », termine Lise Routhier-Boudreau.

Recensement et bilinguisme

Des scénarios difficiles à expliquer

Danny Joncas

OTTAWA – Le personnel de Statistique Canada a soulevé d'étranges situations au moment de déterminer, à partir des données du recensement de 2006 portant sur la langue, le taux de bilinguisme au pays.

Entre 2001 et 2006, la connaissance du français s'est accrue chez les anglophones du pays (de 9,0 % à 9,4 %) ainsi que chez les allophones (de 11,8 % à 12,1 %). Rien d'anormal jusqu'à présent, même que ces données réjouissent le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser. La seule mauvaise nouvelle de ce côté est que les jeunes anglophones semblent éprouver des difficultés à conserver leur connaissance du français comme langue seconde.

« Le taux de bilinguisme des anglophones et des allophones continue d'augmenter. Il est encourageant qu'un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes veuillent parler les deux langues officielles du pays. Ils forment un important bassin de main-d'œuvre dans lequel le secteur privé et le gouvernement fédéral peuvent recruter du personnel », note Graham Fraser.

« Par contre, le nombre de jeunes adultes anglophones de l'extérieur du Québec qui se déclarent bilingues a connu une diminution depuis 2001. On peut en conclure que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent mettre sur pied des programmes accessibles et efficaces afin de maintenir l'intérêt de la population canadienne pour l'apprentissage de leur seconde langue officielle », ajoute le commissaire.

Là où les données deviennent plus difficiles à analyser cependant, c'est lorsque l'on constate qu'à l'extérieur du Québec, la proportion de francophones qui se déclarent bilingues diminue. C'est particulièrement le cas en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. En Ontario par exemple, le nombre de francophones se disant bilingues avait augmenté entre 1996 et 2001 pour ensuite diminuer entre 2001 et 2006, se chiffrant à 88,4 %.

Comme explication plausible à ce phénomène, Statistique Canada indique qu'un courriel anonyme ayant circulé auprès de la communauté francophone peu de temps avant le recensement de 2006 aurait pu fausser les données. Ce courriel encourageait les francophones à indiquer qu'ils ne parlaient que le français afin d'éviter que le gouvernement fédéral ne réduise les services et le financement offerts aux francophones vivant en situation minoritaire.

« Bien que le fait d'être bilingue soit un atout pour les francophones dans la plupart des situations, celle-ci (le recensement) les désavantage. Lorsque les gens se disent bilingues lors du recensement, les gouvernements ont tendance à prendre pour acquis que les répondants sont 50 % francophones et 50 % anglophones », avançait l'auteur de ce courriel.

À l'époque, Statistique Canada, l'organisme Impératif français et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, entre autres, avaient réagi à ce courriel en sensibilisant la population à l'importance de répondre avec exactitude aux questions du recensement. Néanmoins, Statistique Canada craint que certains répondants pourraient avoir fourni des renseignements qui ne sont pas exacts.

Les autres langues courantes au Canada

Danny Joncas

OTTAWA – Comme l'ont démontré les données portant sur la langue du recensement national de 2006, le poids des Canadiens de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise diminue au sein de la population.

Avec l'immigration, on retrouve dorénavant une importante catégorie de citoyens canadiens dont la langue maternelle n'est pas l'une des deux langues officielles du pays. Quelles langues parlent ces 6 293 110 allophones qui représentent 20,1 % de la population canadienne?

Il y a 35 ans, les données du recensement de 1971 révélaient que les Allemands, les Italiens et les Ukrainiens étaient respectivement les allophones les plus nombreux au pays. Dans le cas des citoyens dont l'allemand ou l'italien était la langue maternelle, on en comptait plus d'un demi-million. Aujourd'hui, la forte majorité des allophones ont une langue chinoise comme langue maternelle. Les langues chinoises comprennent notamment le mandarin, le cantonais, le hakka et le taïwanais.

Ainsi, en 2006, pas moins de 1 034 090 Canadiens avaient une langue chinoise comme langue maternelle, ce qui représente 3,3 % de l'ensemble de la population canadienne. Viennent ensuite les gens dont la langue maternelle est l'italien (476 905), l'allemand (466 650), le pendjabi (382 585), l'espagnol (362 120) et l'arabe (286 785). Les gens parlant le tagalog, le portugais, le polonais, l'ourdou et l'ukrainien sont relativement nombreux eux aussi.

Soulignons cependant que ces langues ne sont pas pour autant celles qui sont utilisées à la maison la plupart du temps. En effet, même si les allophones représentent 20,1 % de la population totale, seulement 11,9 % des Canadiens disent parler une langue autre que l'anglais ou le français le plus souvent à la maison.

Petites annonces

Une place en garderie
La toute nouvelle garderie francophone Les amis à Zachary qui va débuter ses activités le 3 décembre prochain a encore une place de libre pour un enfant de 14 mois et plus. La garderie est située dans le secteur de Range Lake, à Yellowknife, et offre un service de garde de 7h30 à 17h30. Un service de garde après école est aussi offert et des places sont toujours disponibles. Pour information, contactez Lucie Bérubé au 765-0424.

Villas en Floride
Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Pour nous joindre : Téléphone :
873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)

aquilon@internorth.com

Renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles

Le gouvernement fédéral passe finalement de la parole aux actes

Danny Joncas

OTTAWA – Chose promise, chose due, veut le dicton. Après avoir assuré, à l'ouverture du Sommet des communautés francophones et acadiennes de juin dernier, que des consultations nationales auraient lieu en vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles, la ministre responsable de ce dossier, Josée Verner, a donné suite à cette promesse.

Accompagnée du premier ministre Stephen Harper, Mme Verner était à Moncton le lundi 3 décembre pour y annoncer que des consultations se tiendraient dans sept villes canadiennes au cours des prochaines semaines afin de recueillir les commentaires des minorités linguistiques. Ainsi, on indique qu'un nouveau mécanisme pourra être en place pour succéder à l'actuel Plan d'action pour les langues officielles, qui arrive à échéance le 31 mars. Dans son récent discours du Trône, le premier ministre avait d'ailleurs promis de renouveler le Plan d'action.



C'est l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick Bernard Lord qui se chargera de diriger et de présider les consultations qui se tiendront à Halifax, Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. M. Lord présentera par la suite un compte-rendu des consultations à la ministre Verner à la mi-janvier.

« M. Lord est un chef de file reconnu, un rassembleur expérimenté et, par ses expériences et ses actions, le modèle même d'un citoyen canadien bilingue et biculturel. Il est difficile d'imaginer une personne plus qualifiée pour cette affectation. Nous nous assurerons que les communautés de langue officielle en situation minoritaire de partout au Canada obtiennent les avantages qu'elles méritent », a déclaré Stephen Harper au moment de l'annonce.

« Le gouvernement du Canada entreprend ces consultations afin de réunir les points de vue des Canadiens sur des enjeux importants en matière de dualité linguistique et d'appui aux communautés. Ces consultations serviront de guide à l'élaboration de la stratégie qui concrétisera la phase suivante du Plan d'action pour les langues officielles », ajoutait pour sa part Mme Verner.

Une vingtaine de représentants d'organismes oeuvrant auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire prendront part à chaque consultation tandis que les citoyens pourront faire part de leur commentaire par courriel ou par la poste. Notons aussi que les discussions porteront sur trois grands thèmes, soit les changements démographiques, l'économie et les nouvelles technologies de même que la modernisation gouvernementale.

« Ce sera pour les Canadiens l'occasion de faire connaître leurs opinions sur les moyens que peut se donner notre pays pour assumer véritablement un rôle de chef de file en matière de diversité linguistique », expliquait Bernard Lord au sujet des rencontres au cours desquelles des représentants des secteurs privé et public, des chercheurs universitaires, des fonctionnaires et d'autres experts en matière de langues officielles s'exprimeront.

Découvertes littéraires

Titre : *Perfection du matin*

Un récit de Sharon Butala (traduction de Nicole Côté et Anton Iorga)

Sharon Butala quitte sa vie confortable en ville et une carrière prometteuse à l'université pour aller s'installer avec l'amour de sa vie, Peter, sur un ranch du sud de la Saskatchewan. Confrontée à la solitude et l'isolement dans un monde qu'elle ne comprend pas, elle part, guidée par la nature qui l'entoure, à la découverte d'elle-même, de l'écriture, de la sagesse. Perfection du matin est sa démarche et ses luttes intérieures qui lui feront découvrir le courage d'écrire.

Sharon Butala est née à Nipawin, en Saskatchewan, et vit actuellement à Eastend, également en Saskatchewan. Son mari, Peter est décédé le 16 août 2007. Elle est une des écrivaines les plus importantes du Canada anglais. Perfection du matin, dans sa version française, ouvre la porte des Prairies à tout le lectorat francophone. Perfection of the Morning a été finaliste au prix du Gouverneur général en 1994.

152 pages, Les Éditions de la nouvelle plume

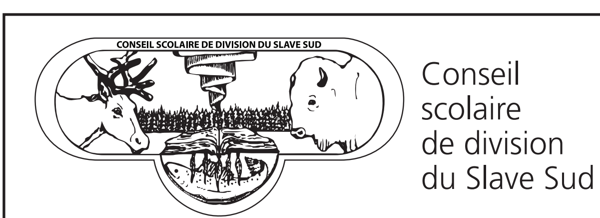
*Trouvez ce livre chez votre libraire ou commandez-le chez Livres, Disques, Etc. au www.livres-disques.ca ou au 1-888-320-8070.

PERFECTION
DU MATIN



Sharon Butala
Traduit par Nicole Côté et Anton Iorga

la nouvelle plume



Conseil scolaire de division du Slave Sud

Auxiliaire (0,5)

École Chief Sunrise **Hay River, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2008

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $ (calculée au prorata).

No du concours : 2007-68-5428
Date limite : le 10 décembre 2007

Aide au programme de soutien aux élèves (0,5)

École Harry Camsell **Hay River, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2008

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $ (calculée au prorata).

No du concours : 2007-68-5434
Date limite : le 10 décembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*



Offre d'emploi

Animateur ou animatrice culturel (le)

Fonctions :
L'animateur culturel travaille sous l'autorité immédiate de la direction générale. Dans le respect du plan stratégique de l'association, il ou elle assure les fonctions suivantes :

- Prendre en charge la réalisation des activités artistiques, culturelles et communautaires de l'association et leur promotion jusqu'à leur évaluation finale;
- Prendre en charge la réalisation de toute nouvelle activité qui réponde aux objectifs poursuivis par l'Association;
- Recruter et encadrer les bénévoles qui l'aideront dans la réalisation des activités;
- Créer le matériel promotionnel (affiches, communiqués de presse, etc.) pour les activités;
- Suivre et tenir à jour les budgets alloués par l'association pour chaque activité et travailler en étroite collaboration avec la direction générale pour rechercher du financement additionnel;
- Aider la direction générale dans ses tâches en cas de besoin;

Exigences :

- Certificat en technique de loisirs ou domaine connexe
- Maîtrise du français, excellente grammaire et orthographe;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout;
- Connaissance des logiciels de bases et photoshop;
- Cours d'animation de groupe/ animation et créativité seraient un atout
- Autonomie, dynamisme et créativité;
- Sens du travail d'équipe et du leadership;
- Capable de travailler de façon autonome et de s'auto-évaluer.

Durée du contrat : 6 mois renouvelable

Taux horaire : 20,00$/heure
Nb d'heures : 35 heures/semaine
Horaire de travail : peut signifier le soir, fin de semaine et que le temps est récupérer en temps.

Début de l'emploi : 7 janvier 2008.

Soumettre votre curriculum vitae par courriel, fax ou courrier à : l'attention de Roland Charest, **au plus tard le 19 décembre 2007.**
L'Association franco-culturelle de Yellowknife
5016, 48ème rue, CP 1586 Yellowknife (TNO) X1A 2P2
Tel : (867) 873-3292 fax : (867) 873-2158
Courriel : roland@franco-nord.com
Site web : www.afcy.info



Coordonateur communautaire

Administration **Fort Resolution, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 41,05 $ l'heure (soit environ 80 048 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 724 $.

No du concours : 2007-57-5474-3
Date limite : le 14 décembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Infirmière auxiliaire autorisée de clinique médicale

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 31,20 $ l'heure (soit environ 60 840 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-57-5450
Date limite : le 12 décembre 2007

Infirmière en soins à domicile (0,6 équivalent temps plein)

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 octobre 2008

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-57-5452
Date limite : le 14 décembre 2007

Travailleur social en milieu familial et communautaire – Protection de l'enfance

Yellowknife, TNO

Dotation prévue

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-57-5459
Date limite : le 23 mai 2008

Travailleur social communautaire, niveau III

Fort Résolution, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 724 $.

No du concours : 2007-57-5449
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un

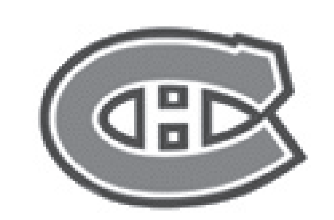
Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Le Canadien de Montréal

Le club s'enlise





Alain Bessette

La façon dont le club joue actuellement semble donner raison à la sortie récente de Guy Lafleur qui déclarait que le club ne comptait que sur quatre quatrièmes trios. Le club ne compte qu'une maigre victoire à ses six derniers matchs.

Disons que la déclaration de Lafleur était un brin exagérée, mais elle reflète quand même la performance du club au cours des dernières semaines. Quelques jours plus tard, Benoît Brunet était peut-être plus juste dans son évaluation : le club n'a pas de premier trio et a deux deuxièmes trios.

Je mentionnais, il y a quelques semaines, mes inquiétudes quant à la situation des ailiers des deux premiers trios. Cette situation semble bien avoir rattrapé le club.

Le trio de Koivu

Sur le trio pivoté par Saku Koivu, un ailier gauche manque à l'appel. L'an dernier, avec Higgins et Ryder qui comptaient régulièrement, Koivu avait terminé la saison avec plus de 70 points, du rarement vu depuis Damphousse et Turgeon. Cette année, l'incapacité de Ryder de se sortir de sa léthargie frappe durement ce trio. Koivu se dirige vers une saison de moins de 65 points et Higgins d'à peine 50 points.

Les solutions manquent à Carbonneau pour mousser la production offensive de ce trio. Ce n'est certainement pas la présence de Mark Streit qui aidera. Parmi les autres joueurs d'avant disponibles à Montréal, il n'y a que Latendresse qui pourrait les aider, mais avec seulement neuf points en 25 matchs (dont 7 buts), ça ne rendrait pas ce trio redoutable.

Par ailleurs, certains amateurs et analystes réclament un rappel de jeunes espoirs du club-école. Je doute cependant qu'une recrue soit vraiment en mesure de contribuer efficacement à relancer ce trio à court terme.

Le trio de Kovalev

La situation du trio de Kovalev, Plekanec et Kostitsyn est un peu meilleure. Certes, le jeune Kostitsyn ne présente pas des statistiques impressionnantes (8 points en 23 matchs), mais son jeu ne semble pas ralentir la performance de ses deux coéquipiers. J'espère que l'entraîneur se montrera patient avec ce joueur recru et qu'il sera récompensé avec une amélioration du rendement de ce dernier, comme ce fut le cas avec les Higgins et Plekanec au cours des deux dernières années.

Markov peine

Autre point d'inquiétude au cours des dernières semaines: la performance de Markov. Le général à la défense a perdu du galon au cours des derniers matchs. Des rumeurs de blessures ont surgi récemment, mais elles ont été niées par l'entraîneur. Une telle négation est monnaie courante dans la LNH, les entraîneurs ne voulant pas que les clubs adverses mettent à profit une telle information.

Mais dans le cas de Markov, l'entraîneur a non seulement nié la rumeur, mais il a aussi déploré la baisse de régime de son meilleur défenseur. Et comme Markov va, le Canadien suit…

Si la brigade défensive semble parfois débordée par les équipes adverses, je ne crois pas non plus que la solution se trouve à Hamilton. En effet, je ne suis pas certain qu'un jeune défenseur recru comme O'Byrne pourrait avoir un impact positif sur le club. On verra.

Une transaction?

Tout est toujours possible avec le directeur général, Bob Gainey, et si l'aide ne peut venir du club-école, il pourrait être tenté de secouer l'équipe avec une transaction. Malheureusement, il a bien peu à offrir que ce soit en raison de la performance décevante des joueurs ou des contrats qui viennent à échéance à la fin de la saison.

Ce qui pourrait arriver par contre, ce serait de voir deux gérants qui s'échangent leurs maux de tête, genre un Ryder et un jeune espoir contre un Cheechoo qui en arrache aussi cette saison.

Recherche de cinéastes

Rêvez un film, vous le réalisez!

L'ONF lance un concours à travers le Canada francophone.





Ce siège vous attend!

Maxence Jaillet

En 2008, avec l'aide d'une équipe professionnelle, vous serez un réalisateur de documentaire averti, si l'idée originale que vous présentez au concours TREMPLIN de l'Office national du film (ONF) sait plaire à son jury.

Pour cette deuxième édition du concours, l'ONF n'a imposé encore une fois aucune limite à la création. Le futur documentaire pourra traiter n'importe quel sujet, pour autant qu'il soit réalisé par une ou un francophone résident hors du Québec.

Comme l'explique Anne-Marie Rocher, productrice du studio documentaire Ontario et Ouest de l'ONF, le but du concours est de dénicher la relève capable de faire des films en français, de lui faire connaître le milieu et les défis de la production de films et de pouvoir travailler encore et encore avec ces cinéastes.

Pour participer, il vous faut envoyer un synopsis de deux à cinq pages avant le 9 janvier 2008. Pour gagner, il faut que votre projet soit sélectionné afin que vous le développiez lors d'un atelier de scénarisation de deux jours. À l'issue des dix semaines allouées à l'écriture du scénario, un jury sélectionnera le gagnant du documentaire de douze à quinze minutes qui sera produit par l'ONF. L'an passé, ce sont trois films qui ont vu le jour. Cette année, il n'y aura vraisemblablement qu'un seul documentaire produit dans chacune des deux régions, l'Ouest à partir de l'Ontario et les Maritimes.

« Ce qu'il faut, c'est une idée choc, révèle Anne-Marie Rocher. Il faut une bonne idée pour faire un bon film. Les candidats doivent aussi bien évaluer si leur sujet convient à un court métrage et non pas à un long. La réalité d'un documentaire est de travailler avec des gens, alors il faut prévoir si les personnages potentiels du film consentent à être devant la caméra ». En effet, les dix semaines de scénarisation ne sont souvent pas suffisantes pour changer une caméra d'épaule si jamais le personnage principal n'est pas disponible ou qu'il ne veut rien savoir du projet.

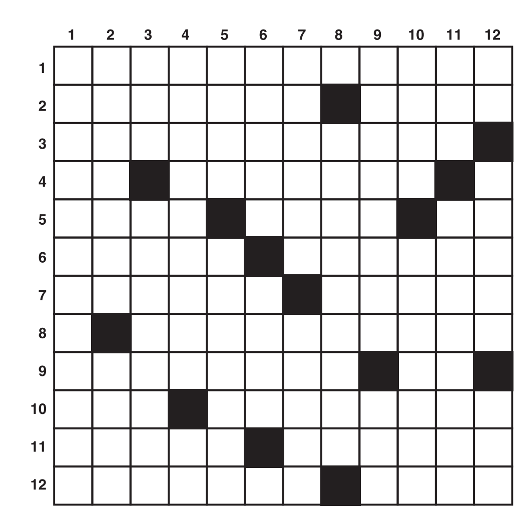
Le lauréat aura la chance réaliser son film durant l'été et l'automne de l'année. Il recevra les conseils d'une équipe professionnelle durant la préparation du tournage, il criera « Action » aux meilleurs directeurs photo et preneur de son de l'ONF pendant les trois jours de tournage, finalement il travaillera avec un monteur professionnel et un technicien du son pour la post-production de son film.

La productrice du studio de la région a déclaré que la dernière édition de ce concours n'avait récolté qu'une seule candidature provenant des trois territoires, et que cette année, l'ONF était bien intéressé à recevoir plus de projets venant du Nord. Alors Franco-Ténois, lâchez-vous! Contez-nous l'histoire de votre chat sauvage, du dépotoir yellowknifien ou de ces lueurs cosmiques inidentifiables que certains jurent voir à Déline… On est ouvert à vos propositions ! www.onf.ca/tremplin

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 989



HORIZONTALEMENT

1- Se dit de quelqu'un dont l'acuité auditive est diminuée.
2- Avis émis sur un sujet. – Bagatelle.
3- Personne ayant sa résidence habituelle à l'étranger.
4- Ancien oui. – Dont les os sont saillants.
5- Trompé par son amante. – Habitants. – Gratis.
6- Ensuite. – On y loge des bovins.
7- Périsses, décèdes. – Attirai vers moi.
8- Secouriste.
9- Mécanismes servant à faire évoluer les lames d'un métier à tisser. – Infinitif.
10- Chef au–dessus du caïd. – Imprimerai en continu, article par article, des informations traitées par un ordinateur.
11- Pièce de harnais. – Suçant le lait.
12- Coupera la tête. – Estonien.

VERTICALEMENT

1- Qui ne comporte qu'une seule chambre.
2- Chute d'un phonème à la fin d'un mot. – Produit un effet.
3- Plante herbacée à fleur bleue. – Qui forme une croûte.
4- Causerai l'altération de la voix rendue rauque. – Phonétiquement, «enlever».
5- Contestes. – Viande coriace.
6- Frappa contre quelque chose sous l'effet de la houle. – Costume féminin.
7- Qui occupe un rang indéterminé. – Résida quelque part.
8- Personne qui chante en duo.
9- Mâtait. - Saison.
10- Personne plus âgée. – Pousseras un cri comme l'âne.
11- Sans tache. – Appliquant un blanc d'œuf cru sur la couverture d'un livre.
12- Tania Nadon. – Ce qui entrave. – Allez, en latin.

RÉPONSE DU NO 988

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	C	Y	C	L	O	P	E	D	I	E
2	P	I	R	O	L	E	■	A	M	E	R	S
3	A	■	O	U	A	I	L	L	E	S	■	S
4	R	O	M	P	U	■	A	E	R	A	G	E
5	T	R	O	I	S	E	T	O	I	L	E	S
6	S	I	R	■	E	R	E	S	■	I	L	■
7	■	E	N	N	S	■	R	O	S	E	A	U
8	P	N	E	U	■	T	A	L	E	N	T	S
9	O	T	■	A	V	A	L	■	R	E	I	N
10	R	E	U	N	I	R	■	C	A	R	N	E
11	T	E	N	T	E	A	B	R	I	■	E	E
12	A	S	E	■	S	I	G	I	L	L	E	S

Horoscope

SEMAINE DU 9 AU 15 DÉCEMBRE 2007

Bélier

BÉLIER
Vos relations avec les autres sont en train de changer. Vous savez ce qui peut être valable pour vous. Vous ne voulez pas avoir l'impression d'être manipulé.

Taureau

TAUREAU
Vous avez de grands espoirs face à votre travail. Cela vous apporte énormément de satisfaction. Continuez d'être efficace car cela est important.



GÉMEAUX
La planète Uranus fait que vous vous sentez secoué dans tout ce que vous faites. Vous avez besoin de savoir d'une manière rapide vers quoi vous allez.



CANCER
Vous êtes dans un moment crucial de votre vie. Plusieurs choses du passé n'ont plus d'influence sur vous. Vous vous sentez très bien et cela transforme tout dans votre existence.



LION
La planète Jupiter vous apporte beaucoup de bonnes choses mais vous oblige à demeurer objectif dans le domaine de votre vie professionnelle. Vous êtes apte à mieux vivre de nouveaux projets.



VIERGE
Vous aimez plus que jamais vos amis. Vous vous sentez capable d'être en harmonie avec eux. Vous avez la possibilité de mieux vous faire comprendre et d'aller vers ce qui peut vous épanouir.



BALANCE
Vous apprenez des choses qui vous aident à mieux vous comprendre vous-même. Cela a beaucoup de bonnes conséquences dans votre vie. Vous en êtes heureux.



SCORPION
Vous pouvez présentement discerner ce qu'il y a de bon dans ce qui vous arrive. Vous avez un sens poussé de l'analyse et présentement cela vous aide dans tous les secteurs de votre vie.



SAGITTAIRE
Vous aimez profondément les gens de votre famille. Vous entrez dans une période où plusieurs occasions vous seront données. Vous vous sentez capable de tout affronter.



CAPRICORNE
Vous comprenez plusieurs dimensions au plan des sentiments. La planète Vénus fait que vous apportez beaucoup de bonheur aux autres. Ne craignez rien.



VERSEAU
Vous êtes mieux disposé qu'autrefois pour tout voir d'une façon merveilleuse. Cependant, vous ne voulez pas vous illusionner. Tout prend un tournant décisif dans votre vie.



POISSONS
Vous avez la possibilité de mieux voir ce qui peut être bénéfique à votre avancement professionnel. Cela a beaucoup d'impact sur vous. Vous ne voulez d'aucune façon perdre votre temps.